

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

BENOIT HAMON MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 28 octobre 2013 N° 879

Pierre MOSCOVICI et Benoît HAMON ont visité aujourd'hui Généthon, établissement pharmaceutique de l'Economie sociale et solidaire, et son usine de production de médicaments de thérapies innovantes.

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, et Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation, se sont rendus aujourd'hui au Génopole d'Evry pour visiter le siège de l'association AFM-Téléthon, son laboratoire de recherche (Généthon) ainsi que son laboratoire de production de médicaments et de thérapies géniques innovantes (Généthon bioprod).

Cette association, structure de l'Economie sociale et solidaire, a été créée par des malades et parents de malades souffrant de maladies génétiques rares. Face aux défaillances d'intervention des laboratoires privés sur ce champ thérapeutique, Généthon apporte des réponses humaines et de très haute technologie.

Pierre MOSCOVICI et Benoît HAMON ont tout d'abord visité les laboratoires de Généthon bioprod, leader mondial de la production de médicaments de thérapie génique. Ils ont ensuite visité le laboratoire de recherche Généthon, à l'origine de la révolution scientifique et médicale mondiale qu'est la découverte des premières cartes du génome humain, et qui dispose de la plus grande banque ADN de maladies génétiques d'Europe.

Après des échanges avec les responsables de l'AFM-Téléthon et de Généthon, les ministres ont salué cette prise en charge unique, de manière non-lucrative, de la recherche et de la production de médicaments pour les maladies rares. Pierre MOSCOVICI a déclaré : « La visite de Généthon, et l'action de l'AFM-Téléthon sont la démonstration extrêmement convaincante et réussie qu'il est possible de combiner activité économique, ambition sociale et innovation de pointe, thèmes au cœur de l'action de l'Etat. » Pour Benoît HAMON, « l'existence de Généthon, laboratoire sous statut associatif, témoigne de l'intérêt du modèle de l'Economie sociale et solidaire, qui permet d'apporter des réponses de pointe dans des domaines dans lesquels le secteur privé lucratif n'intervient pas. »

Pour encourager cette dynamique en faveur des biothérapies innovantes, un fonds dédié aux maladies rares a été créé en mai dernier. Souscrit par le Fonds National d'Amorçage, géré par Bpifrance et initialement doté de 50 millions d'euros pour un montant cible de 120 millions d'euros, il va permettre d'investir dans des PME innovantes à fort potentiel de développement.

Enfin, le projet de loi Economie sociale et solidaire, qui sera examiné en séance au Sénat à partir du 6 novembre, va développer l'Economie sociale et solidaire en facilitant notamment l'accès des acteurs du secteur aux financements.

Contacts presse:

Cabinet de Benoît HAMON - Anne-Sophie DE FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

Cabinet de Pierre MOSCOVICI - Barbara FRUGIER: 01 53 18 40 82 / Laurent FARY: 01 53 18 41 84

